

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 10 août dernier, a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :
Grands-Croix : S. Exc. M. Théophile Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères de la République Française ;

S. Exc. M. Joseph Caillaux, Ministre des Finances de la République Française.

Commandeurs : M. M.-G. Magnier, Directeur des Douanes de la République Française ;

M. Marie-Joseph-François-Etienne Bladé, Sous-Directeur au Ministère des Affaires Etrangères de la République Française.

Chevaliers : M. Ernest-Joseph Fréville, Attaché au Ministère des Affaires Etrangères de la République Française ;

M. Louis Hermitte, Attaché au Ministère des Affaires Etrangères de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Delefortrie, inspecteur général des travaux d'architecture, est reparti vendredi matin pour Paris, après avoir assisté, la veille, à la réunion du Comité des Travaux publics, qui a eu lieu sous la présidence de S. Exc. M. le Gouverneur Général.

M. Antonin Glaize, professeur de Droit à la Faculté de Montpellier, frère du regretté Consul de France, était de passage ces jours-ci dans la Principauté.

La dernière journée des fêtes de Saint-Roman a été des plus animées et des plus brillantes. L'après-midi et le soir, une foule joyeuse n'a cessé de se presser dans l'enceinte et aux alentours de la salle de bal, et ce n'est qu'à une heure très avancée de la nuit (ou pour mieux dire du matin) que la promenade Sainte-Barbe est rentrée dans le silence et a repris son calme habituel.

La fête enfantine organisée sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. le Gouverneur Général a été particulièrement réussie. M. et M^{me} Olivier Ritt l'ont honorée de leur présence, et c'est sous leurs yeux qu'a été tirée la grande tombola gratuite qui a provoqué la joie et les rires des mignons bébés auxquels étaient attribués les nombreux lots réunis par le Comité.

A 5 heures, la Société Philharmonique, dont le dévoué concours ne manque jamais à nos fêtes locales, a donné un remarquable concert, sous la direction de son habile chef, M. L. Schwentzer.

Le bal du soir a enfin dignement et joyeusement

clôturé cette série d'annuelles réjouissances et nos jeunes filles monégasques, parées de leurs plus beaux atours, ont tourbillonné avec autant de grâce que d'entrain jusque vers deux heures du matin.

Parmi les notabilités qui, soit l'après-midi, soit le soir, sont venues prendre place à la tribune d'honneur et apporter leurs félicitations à M. Botta, président du Comité des fêtes et à ses collaborateurs, nous avons remarqué avec S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. et M^{me} Georges Bornier, M^{me} Pontremoli, M. le chevalier Joseph Marquet, M. Mareschal, M. le commandant Belon, MM. les lieutenants de Capella et Messagier, M. A. Noghès, etc.

D'intéressantes courses nautiques à la voile auront lieu dimanche prochain, 9 septembre, à Monaco. En voici le programme détaillé qui nous est communiqué par la Société des Régates :

A midi 30, Prix de Monte Carlo.

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux (construction moderne). 1^{er} prix, 100 fr. et une médaille vermeil ; 2^e prix, 60 fr. et une médaille argent ; 3^e prix, 30 fr. et une médaille bronze.

A midi 30, Prix du Rocher.

Yachts au-dessus de 3 tonneaux (construction ancienne). 1^{er} prix, 100 fr. et une médaille vermeil ; 2^e prix, 60 fr. et une médaille argent ; 3^e prix, 30 fr. et une médaille bronze.

A midi 40, Prix de Saint-Roman.

Yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 3 tonneaux. 1^{er} prix, 60 fr. et une médaille vermeil ; 2^e prix, 40 fr. et une médaille argent ; 3^e prix, 25 fr. et une médaille bronze.

A midi 40, Prix des Salines.

Yachts n'excédant pas 1 tonneau. 1^{er} prix, 50 fr. et une médaille vermeil ; 2^e prix, 30 fr. et une médaille argent ; 3^e prix, 20 fr. et une médaille bronze.

A midi 50, Prix des Moulins.

Yachts n'excédant pas 2 tonneaux (houari). 1^{er} prix, 50 fr. et une médaille vermeil ; 2^e prix, 30 fr. et une médaille argent ; 3^e prix, 20 fr. et une médaille bronze.

A 1 heure, Prix du Canton.

Embarcations de plaisance, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc (sans allégeance), 1^{re} classe (de 4 m. 75 et au-dessus pris entre perpendiculaires). 1^{er} prix, 40 fr. et une médaille argent ; 2^e prix, 30 fr. et une médaille bronze ; 3^e prix, 20 fr. et une médaille bronze.

A 1 heure, Prix des Moneghetti.

Embarcations de plaisance, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc (sans allégeance), seconde classe, au-dessous de 4 m. 75 pris entre perpendiculaires. 1^{er} prix, 30 fr. et une médaille argent ; 2^e prix, 20 fr. et une médaille bronze ; 3^e prix, 15 fr. et une médaille bronze.

Observations. — La jauge, l'allégeance et le règlement des courses sont ceux de l'Union des Yachts français.

Tous les prix seront distribués quel que soit le nombre des partants. Dans le cas d'un seul partant, pour les yachts de 9 tonneaux et au-dessus (constructions ancienne et moderne), le prix ne sera distribué que tout autant qu'il aura effectué le parcours dans un laps de

temps réel, moindre que celui employé par le premier arrivant de l'une des deux constructions.

Cinq minutes avant l'heure fixée pour le départ de chaque série, le drapeau national sera hissé à la corne du mât de signaux et appuyé par un coup de canon. Cinq minutes après le signal d'avertissement, le drapeau national est amené et appuyé par un coup de canon.

La ligne de départ et d'arrivée pour toutes les séries est celle qui joint le mât de signaux placé au débarcadère de la Société des Régates à la bouée d'amarrage du port.

Les quatre premières courses feront deux tours du triangle, les trois dernières ne feront qu'un seul tour. Tous les départs sont volants.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société, jusqu'au samedi 8 septembre, à 7 heures du soir ; les numéros seront distribués contre un versement de 2 fr.

Les réclamations devront être formulées par écrit une heure après la fin de la course, accompagnées de 5 fr. qui ne seront pas restitués si la réclamation n'est pas juste. Les yachts qui réclament doivent placer un pavillon à mi-hauteur des haubans au moment de l'arrivée. L'omission de cette règle entraîne la nullité de la réclamation.

Le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Charles au sanctuaire de N. D. de Laghet aura lieu dimanche prochain, et comme les années précédentes, cette traditionnelle fête religieuse ne manquera pas de réunir une foule nombreuse de fidèles. Le rendez-vous général des pèlerins est fixé à 6 heures trois quarts, au rond-point de Laghet, d'où la procession se dirigera vers le sanctuaire vénéré. Une grand'messe en musique sera célébrée à 9 heures et demie, avec le concours de M. Comte, le violon solo de l'orchestre de Monte Carlo ; de M^{lle} Gemma Bossolasco, qui tiendra l'orgue, et de M. Louis Vallini, maître de chapelle de la paroisse Saint-Charles, qui dirigera l'orchestre et les chœurs.

La Compagnie du Chemin de Fer à Crémaillère de Monte Carlo à la Turbie accorde, pour ce pèlerinage, des billets à 1 franc par place, aller et retour. — On doit se procurer ces billets à la sacristie de la paroisse Saint-Charles ; ils seront valables à partir du samedi soir, 8 septembre.

Des trains particuliers partiront de Monte Carlo pour la Turbie toutes les dix minutes, depuis 5 heures du matin jusqu'à six heures, sans compter les trains réglementaires ; et pour le retour de la Turbie à Monte Carlo, à partir de 4 h. 1/2 jusqu'à 5 h. 1/4 du soir.

Par décision en date du 20 août 1900, M. Joseph Abel, marchand de comestibles à Monaco, a été nommé Fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince.

Actes de probité :

Un balayeur nommé Jacques Merlino, demeurant à Saint-Roman, a déposé au bureau de police de Monte Carlo, une canne avec garniture en argent, trouvée par lui sur un banc des jardins du Casino.

D'autre part, M. Truqui Jacques, demeurant à la Condamine, a déposé au commissariat de police

de son quartier, un mouchoir dont un des coins, contenait une certaine somme d'argent. Ce mouchoir, et son contenu, ont été peu de temps après rendus à la dame Pauline Romagnone, demeurant au quartier de la Colle, qui était venue au bureau de police faire déclaration de perte.

Ont été conduits et admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu, Tordo Urbain, âgé de 17 ans, manœuvre, demeurant au Carnier (territoire français), qui en tombant accidentellement d'une échelle, sur les chantiers du nouvel Hôpital, s'était fracturé le poignet droit; et Cane Dominique, mineur au service du sieur Raffaelli, qui en glissant dans la carrière de pierres où il travaillait au quartier de Bon-Voyage, s'était fracturé la cuisse et le poignet droits.

Des nouvelles que nous avons fait prendre des deux blessés, il ressort que l'état du premier, s'est notablement amélioré et qu'il sera guéri dans peu de jours; quant au second, son état étant plus grave, la guérison sera beaucoup plus longue, bien que son état n'inspire aucune inquiétude.

Dans son audience du 28 août dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Jean Novaro, né à la Turbie (Alpes-Maritimes), le 15 septembre 1876, manœuvre au Carnier, 48 heures d'emprisonnement, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Agathange-Philippe-Joseph Preselle, né à Villerspol (Nord), le 18 juillet 1849, cordonnier, sans domicile, 12 jours d'emprisonnement, pour le même délit.

SUR LE LITTORAL

De Nice:

M. Machemin, vice-président du Tribunal civil de Nice, qui vient d'être admis, sur sa demande, à la retraite, est nommé président honoraire.

On annonce que le prince Joachim Murat et la princesse, née Violette d'Elchingen, fille de la princesse d'Essling, sont arrivés en leur château de Chambles, dans l'Oise.

M. Honoré Sauvan, maire de Nice, est de retour de Paris et a repris ses fonctions.

M. le Préfet des Alpes-Maritimes a rejoint M^{me} Gragnet, à Evian.

Lettre de Paris

Paris, 3 septembre 1900.

Comme en 1889, l'Exposition de 1900 ne se passera pas sans un banquet monstre offert aux maires de France. On se préoccupe en ce moment de l'organisation de ces agapes colossales et des fêtes qui auront lieu à cette occasion. Et à ce propos, il est à remarquer que les magistrats municipaux qui se rendront prochainement au banquet des maires pourraient y venir, s'il leur semblait bon, en costume officiel, puisque le décret qui leur confère le droit de s'en revêtir, dans les occasions solennelles, n'a pas été rapporté.

On a pu lire, d'autre part, dans les journaux, que, pour la même raison, le conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux prétendait obliger les membres du clergé, en vertu d'un vieux décret de la Convention, à troquer la soutane contre l'habit à la française.

Mais il n'est point jusqu'aux députés eux-mêmes, si l'on voulait remettre en vigueur les décrets et ordonnances tombés en désuétude, qui ne fussent obligés de se parer du costume officiel.

Sous la Restauration, un représentant ne pouvait monter à la tribune sans revêtir un frac bleu aux feuilles de chêne et aux fleurs de lis d'or entremêlées. Chacun avait cet uniforme au vestiaire. Mais il arrivait parfois que, pressé par la discussion, l'orateur n'avait point le temps de l'aller chercher. Alors, au pied même de la tribune, un huissier le lui apportait, et, rapidement, il fallait échanger la redingote contre le costume réglementaire.

Un jour, une erreur se produisit. A un député de très forte carrure, l'huissier apporta le frac d'un collègue efflanqué. Impossible à l'orateur de faire un geste: à chaque mouve-

ment, le frac éclatait aux coutures, et provoquait par ses craquements les rires de l'assemblée.

Ce fut la fin du costume parlementaire. Depuis lors, chacun s'habilla à sa guise et parfois de façon très originale; tels M. Soubigou, qui, à l'exemple du père Gérard, avait adopté le costume breton; M. Guilloutet, des Landes, qui se coiffait du bérêt basque; M. Thivrier, qui affichait orgueilleusement sa blouse, et le fameux député musulman Grenier, dont le burnous était légendaire.

* * *

Il n'y a pas qu'en province que les tramways électriques se trouvent de temps en temps en panne pour cause de câble brûlé ou autre accidents. Le Métropolitain si vanté avant la lettre, donne lieu à pas mal de critiques de la part du public et de la presse de Paris. C'est pourtant un joli joujou, propre, frais, brillant, tout neuf; cela fait peu de bruit et pas de fumée du tout. C'est le plus élégant Métropolitain du monde. Mais, enfin, ce n'est pas tout d'être joli, il faut encore être utile. C'est ici que les choses se gâtent.

L'objet du Métropolitain n'est, apparemment, pas de transporter des touristes millionnaires. D'abord, il circule de préférence à trente pieds sous terre; et, sans médire des voûtes de faïence blanche, illuminées par les lampes électriques, on peut avancer qu'elles forment un paysage, sinon sans attraits, du moins sans variété. D'autre part, le prix des places est de cinq sous et de trois sous, ce qui permet de supposer qu'elles ne sont pas réservées aux personnes extrêmement riches. Il semble donc bien que le Métropolitain ait pour but de conduire à peu de frais, rapidement et sûrement, à leurs affaires, les négociants, employés, ouvriers et travailleurs de toutes sortes.

Donc, les travailleurs, ouvriers, employés et négociants, quand l'heure est venue de se rendre à leur bureau, se dirigent vers un de ces puits entourés de grillages verdâtres par lesquels on pénètre dans les stations du Métropolitain. De loin, ils aperçoivent une foule immobile et compacte qu'arrêtent, à la première marche de l'escalier, les bras inflexibles des agents de police. Ils se joignent, à cette foule; ils font queue. Cela dure ordinairement dix bonnes minutes. Après quoi, les bras inflexibles s'abaissent, et les négociants, ouvriers et autres travailleurs sont autorisés à descendre les marches. Ils arrivent dans une salle où se trouve une boutique de journaux et un guichet pour les billets; salle assez vaste, mais dont la plus grande partie est faite pour que l'on n'y pénètre point. Un étroit défilé entre des barrières est seul accessible au public, et tout le monde, un à un, défile devant les journaux et le guichet. Un fonctionnaire contrôle les billets. On descend un nouvel escalier et l'on se trouve sur le quai. Il ne reste plus qu'à prendre le train; mais le train ne vient pas. Au bout d'un quart d'heure, vous vous adressez à un personnage coiffé d'une casquette à galons:

- Quand doit passer le train?
- Toutes les sept minutes, monsieur.
- Et depuis combien de temps n'a-t-il pas passé?
- Depuis trois quarts d'heure, monsieur.

Cette réponse est faite avec un calme parfait et de l'air de dire une chose toute naturelle... Cependant toute arrive, même un train du Métropolitain. Vous y prenez place et, si le courant électrique ne s'interrompt point, si la voie n'est pas endommagée, vous parvenez à bon port.

Mais vous y avez mis le temps.

Allons! notre Métropolitain a encore quelques progrès à réaliser.

* * *

L'Athénée vient de rouvrir ses portes.

Ce petit théâtre élégant, qui se cache si discrètement derrière l'Opéra, fut construit pour ce pauvre Victor Koning, qui avait espéré en faire le nouveau Gymnase.

Il y a huit ans, un tantôt, je rencontrai Koning, boulevard des Capucines; il me prit le bras et m'entraîna de force rue Boudreau pour me montrer la nouvelle salle, qu'il se préparait à inaugurer.

— N'est-ce pas, que vous n'avez rien vu de plus joli? me demanda-t-il, rayonnant.

— C'est exact, dis-je. C'est merveilleux! Mais, hélas! mon pauvre ami, bien mal situé.

Koning s'emballa:

— Mal situé! Allons donc! A deux pas de l'Opéra! D'abord, il n'y a pas de théâtre mal situé! Le public va partout quand la salle est jolie et le spectacle intéressant et bien joué.

— Vous croyez? fis-je... Cela se peut et je ne veux pas vous décourager.

Après Koning, vint Charlot, qui ne fit des recettes, et encore pas longtemps, qu'avec une revue montée à grands frais; Charlot abandonna la partie. Bertor lui succéda et ce pauvre artiste perdit en peu de temps une petite fortune avec une bonne troupe et des spectacles amusants.

Le directeur actuel, M. Deval, a obtenu quelques succès

avec des œuvres tantôt simplement joyeuses, tantôt purement littéraires (comme l'*Inconnue* de M. Alfred Mortier, dont on se rappelle le récent succès). Aussi, M. Deval ne se tient pas pour battu, quoique ces succès ne l'aient pas enrichi, et il veut continuer la lutte. Malheureusement on peut lui dire comme à Koning:

— Théâtre mal situé!

Il n'est pas le seul à Paris. Les Bouffes, le Palais-Royal sont aussi mal situés. On n'y va que lorsqu'ils ont un grand succès et les grands succès sont assez rares.

Il faut, pour qu'il réussisse, qu'un théâtre soit sur les grands boulevards — Ambigu, Porte-Saint-Martin, Renaissance, Gymnase, Variétés, Nouveautés, Vaudeville...

Le théâtre Sarah-Bernhardt et le Châtelet sont là-bas, au coin du quai, et sans pièce à succès ne font pas de recettes. Le Châtelet, cependant, a sa clientèle, qui vient des alentours de Paris. La Gaité s'est fait un public, heureusement, car ce beau théâtre, au centre de Paris, est caché derrière ce square des Arts-et-Métiers, si triste le soir.

Voilà pourquoi est fort douteux l'avenir de l'Athénée, malgré sa jolie salle qui a déjà tenté tant de directeurs!

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'air liquide. — Où en sont les applications pratiques et industrielles de l'air liquide qui, sans être devenu encore commercial est dès maintenant à la disposition des expérimentateurs, puisqu'une très curieuse machine en fabrique, sous les yeux des visiteurs, dans la section de Physique de l'Exposition de 1900?

D'une façon générale, voici quel est l'état de la question:

C'est d'abord la production des hautes températures; l'azote et l'oxygène de l'air se liquéfient simultanément. Mais, à l'évaporation, l'azote plus volatil disparaît le premier, et il reste un mélange très riche en oxygène, excellent par exemple pour chauffer un mélange de chaux et de charbon et pour obtenir le carbure de calcium, source de l'acétylène, sans faire intervenir le courant électrique.

Aimez-vous les explosifs? On va vous fournir le coton-poudre instantané, préparé comme on fait une omelette. Voici comment: on mélange du charbon, du coton, et de l'air liquide, et l'on obtient une sorte d'éponge apte à tout nettoyer, qui vaut la dynamite. Cet affreux mélange ne reste explosif que pendant un quart d'heure, il faut le préparer sur place; mais la préparation n'est pas difficile et elle permet de ne pas faire de dangereux approvisionnements d'explosifs aux abords des chantiers. Cette formule sera, paraît-il, employée pour percer le tunnel du Simplon. Annibal perçait les montagnes avec du vinaigre; de nos jours, l'air suffit; il est vrai qu'il s'agit d'air liquide.

On étudie en ce moment de grandes simplifications dans la fabrication du chlore et de l'acide sulfurique par l'intervention de l'air liquide, et l'on fonde des espérances sur lui pour la navigation aérienne et sous-marine.

En médecine quelques essais ont été faits, mais, chose curieuse, les microbes pathogènes narguent l'air liquide; il faut de l'ozone pour les réduire à merci.

On se rattrape, au point de vue scientifique, en se servant de l'air liquide pour obtenir de basses températures, et en constatant différentes choses intéressantes, par exemple la disparition des affinités chimiques, celle de la phosphorescence de certains corps lumineux à la température ordinaire et, par contre, la possibilité de rendre phosphorescents à basse température certains corps tels que la paraffine, qui ne sont pas phosphorescents du tout au régime thermique usuel.

Les plaques au gélatino-bromure, maintenues pendant quelque temps à la température d'ébullition de l'air, perdent leur sensibilité; elles ne sont plus impressionnées qu'après une pose deux ou trois cents fois plus longue. Ce n'est point là un progrès en ce qui concerne la photographie instantanée; mais il est des cas où l'on a tout à fait besoin de n'être pas pressé: l'air liquide en fournira le moyen.

Voilà, en somme, un très vaste domaine d'applications techniques ouvert aux chercheurs; ils ne manqueront pas de l'explorer dans tous les sens et dans toutes les directions, avec succès.

Variations du magnétisme pendant l'éclipse totale de soleil. — Des observations magnétiques ont été effectuées dans plusieurs stations le 28 mai 1900, au moment où le soleil disparaissait, caché par la lune. Ces mesures avaient été organisées par M. L. A. Bauer. *Terrestrial Magnetism* donne un compte rendu sommaire des résultats obtenus.

Dix observateurs ont fait des lectures qui leur ont fourni huit séries complètes, sept pour la déclinaison et une pour l'intensité de la composante horizontale.

Toutes les stations montrent une influence magnétique imputable à l'éclipse seule. Ce qui est le plus remarquable, c'est l'abaissement de température qui a été constaté un peu après la totalité, comme si quelques heures de nuit avaient été intercalées au milieu de la journée.

Dans toutes les stations où l'heure locale était voisine de midi, et dont la déclinaison magnétique étaient orientales, cette déclinaison a augmenté de 20" à 40". Au contraire, elle a subi une diminution quand la déclinaison était occidentale.

D'autre part, la valeur de la composante horizontale, qui tendait vers son minimum diurne, a augmenté pendant quelque temps après la totalité.

Les observations détaillées et les conclusions que l'on en a tirées seront publiées *in extenso* dans le *Bulletin du Coast and Geodetic Survey* des Etats-Unis.

LETTRES ET ARTS

Antoine Vollon. — Quelques détails anecdotiques sur Antoine Vollon, le regretté peintre dont nous avons annoncé la mort dans notre précédent numéro :

Alexandre Dumas disait, un jour, de lui : « Vollon a fait de grandes compositions qui sont de magnifiques et saisissants décors ; mais il a fait des chefs-d'œuvre qui ne mesurent que quelques centimètres. »

Et il montrait un bouquet de fleurs, admirablement peint, sur une moitié de couvercle de boîte à cigares : c'était une gerbe de roses, placée négligemment sur une table, avec quelques feuilles échappées, dont les notes vives chantaient sur le fond éteint d'un tapis. Dumas ne regardait jamais ce petit tableau sans émotion, et il savait dire toute l'âme de l'artiste qui l'avait créé.

Né à Lyon, en 1833, d'une famille d'ouvriers, Vollon quitta de bonne heure l'atelier de gravure industrielle où on l'avait placé, pour se donner tout entier à la peinture, grâce aux conseils d'un vieil artiste lyonnais qui avait deviné sa vocation.

Dès l'âge de trente ans, les toiles qu'il exposait au Salon lyonnais le rendaient célèbre sur les bords du Rhône ; il se décida alors à venir tenter la fortune à Paris, et, en 1863, il envoya au Salon un portrait qui, malgré ses qualités et sa fougue de couleur, laissa le jury inexorable ; c'était, d'ailleurs, le temps où les vrais artistes étaient souvent refusés par des juges incapables et jaloux. En 1864, cependant, le jury admit ses deux toiles, *Intérieur de cuisine* et *Art et Gourmandise*, que le public remarqua.

Depuis, chaque exposition accrut sa renommée. C'était un peintre de « métier » incomparable, sans rival dans la représentation des natures mortes. Il excellait à exécuter une table chargée de fruits, de raisins, de melons, surtout de poissons. Les tranches s'étalaient sous son pinceau, fermes, épaisses, luisantes, et les écailles brillantes miroitaient, comme au bord de la mer, lorsque les marins déversent leur pêche sur les quais inondés de soleil. Il rendait avec un réalisme saisissant les tonalités splendides des chaudrons de cuivre, l'harmonie colorée des fruits et des fleurs, l'humidité gluante des bars, des saumons, des rougets étendus sur les tables de cuisine. Et c'est pourquoi la *Raie dépouillée*, les *Poissons de mer*, le *Chaudron*, le *Coin de halle*, les *Raisins du Midi*, ses étonnantes *Armures* et ce merveilleux *Casque de Henri II*, entre autres tableaux célèbres, font, avec raison, l'orgueil de nos musées. De la vision, même rapide, de ces toiles sur lesquelles la pâte s'étale, grasse et comme sculptée, on garde un souvenir savoureux.

Ni les médailles ni les honneurs ne manquèrent à Antoine Vollon. A la décennale de 1900, le jury lui avait décerné une médaille d'honneur ; le regretté peintre n'aura pas joui longtemps de cette dernière récompense. Il est mort sans avoir connu de repos, le pinceau à la

main, avec cette joie d'avoir produit jusqu'au soir de sa vie, sans que son art eût paru défaillant ou seulement fatigué.

MARINE ET COLONIES

L'explorateur Foureau. — Le paquebot la *Marne*, de la Compagnie Paquet, a heureusement ramené, dimanche, à Marseille, M. Foureau qui, de Tanger, est rentré en France après avoir dirigé la glorieuse mission qui vient de réaliser la traversée du Sahara, du nord au sud. Il est impossible de dire au prix de quelles fatigues, de quelles privations, de quelles énergies et de quels dévouements a pu être menée à bonne fin une pareille entreprise.

Partie de Ouargla vers la fin d'octobre 1898, commandée militairement par l'infortuné commandant Lamy, à qui une mort glorieuse devant l'ennemi vient de ravir les hommages d'admiration qui lui étaient si bien dus, la caravane des hardis explorateurs marcha douze mois dans le désert avant de parvenir à Zinder, ville principale du Damergou, vers le commencement de novembre 1899.

Parfaitement organisée, disposant de forces suffisantes, pourvue de près de 1,200 à 1,500 chameaux, munie de ressources financières importantes, dues principalement à la généreuse initiative de M. Renoust des Orgeries qui laissa, pour être affectée à la mission saharienne, une somme de plus de 250,000 francs, l'expédition, partie de Ouargla, passa successivement à Ain-Taïba, El-Biod, Timassinim, Tabalbalet, Tighammar, Affattakha ; poussant toujours droit dans le Sud, ayant à l'Est les tribus des Touareg Azdjer, et à l'Ouest celles des Touareg Hoggar, la mission arriva au puits Tadent où elle séjourna quelque temps.

Mus par une pieuse et patriotique pensée, MM. Foureau et Lamy profitèrent de leur séjour à Tadent pour faire une reconnaissance vers l'Ouest, à l'endroit où, en 1884, furent massacrés le colonel Flatters et ses héroïques compagnons.

De Tadent, la mission gagna Tissalatine et arriva à In-Azaoua, après avoir effectué la terrible traversée du désert du Tan-az-Rouft, dont nous avons, l'an dernier, publié le récit par une lettre du commandant Lamy lui-même.

D'In Azaoua, les explorateurs arrivèrent dans le plateau de l'Air où la nature devint plus élémentaire, les points de ravitaillement plus faciles, les oasis plus vastes facilitèrent le séjour de la marche dans ce pays qui est, celui des Touareg Kel-Oui.

Enfin, on arriva à Agadès pour pénétrer ensuite dans le Damergou, dont la capitale Zinder fut atteinte par la mission en novembre 1899.

A Zinder, la mission était presque terminée ; et c'est de cette ville que M. Dorian, député de la Loire, se sépara de la mission qu'il accompagnait avec un courage et une générosité dignes des plus grands éloges. M. Dorian, on le sait, revint par l'Ouest, atteignit le Niger à Saye, et revint en France dans le commencement du mois de juin dernier.

Le reste de la mission, dont le commandement en chef revint au commandant Lamy, tourna franchement vers l'Ouest, quitta Zinder et se dirigea sur la rive septentrionale du lac Tchad, pour arriver dans le Chari.

C'est dans ce pays que devaient se concentrer trois missions françaises Foureau-Lamy, d'une part, Joalland, Meynier, et Pallier (aujourd'hui décédé), d'autre part, enfin la mission Gentil.

C'est là qu'a eu lieu, vers le mois de mars de cette année, un combat meurtrier contre Rabah, combat fatal qui a coûté la vie au capitaine de Cointet et au commandant Lamy qui a péri frappé d'une balle au front.

A son arrivée à Marseille, M. Foureau a été reçu sur le quai du port, par MM. Liard, directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique ; Schrameck, secrétaire général de la préfecture ; le baron Hulot, secrétaire général de la Société de géographie de Paris ; Cappeter, capitaine de frégate, commandant des ports ; Fan, explorateur, ami personnel de M. Foureau ; Bohm, directeur de la Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique et une délégation de la Société de géographie de Marseille.

Le courageux explorateur s'est rendu à la Préfecture où M. Liard, au nom du Ministre de l'instruction publique, lui a remis officiellement les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

VARIÉTÉS

La Photographie à l'Exposition

La classe XII est installée à l'extrémité du pavillon de droite au Champ de Mars, c'est là que les amateurs viennent avec l'espoir de découvrir la nouveauté, le clou, réservé pour la grande exhibition. Ils sont un peu déçus ; depuis des mois ils entendaient dire que la pénurie d'appareils nouveaux n'avait d'autre cause que le désir des fabricants de les conserver pour cette année, et dans les galeries à l'artistique et coûteux plafond ils ne trouvent rien, ou pas grand-chose, en fait de nouveauté. L'appareil sensationnel manque. Aussi faut-il voir les amateurs filer après une courte visite et se diriger vers d'autres parages.

Pour les photographes qui prennent la peine d'étudier la classe XII, une foule de choses intéressantes se révèlent. L'étude serait bien plus utile et plus fructueuse si les sections étrangères n'étaient disséminées dans toute l'enceinte de l'Exposition où il est fort difficile de les trouver. Le triomphe paraît être cette année pour la section des amateurs français ; les cinq ou six salles qui contiennent les œuvres des exposants de cette catégorie, membres pour la plupart de nos grandes sociétés de photographie, sont les plus intéressantes. Pour ceux qui n'ont suivi que de loin le mouvement photographique et qui en sont restés sur leur souvenir de l'Exposition de 1889, c'est une véritable révélation. Que de chemin parcouru depuis cette époque ! Dans l'industrie photographique, nous voyons apparaître la photo-jumelle, le chronophotographe et leurs similaires ; l'optique est perfectionnée, les anastigmats chers à ceux qui aiment la netteté poussée à l'extrême ; la pellicule sensible, les nouveaux modes de tirage mieux appropriés que les anciens à la traduction artistique de la pensée de l'opérateur.

Comme toutes les sections de l'exposition française, la classe XII contient une partie rétrospective. Elle ne remonte pas bien loin, la découverte de Daguerre et de Niepce est si près de nous, mais elle n'en contient pas moins des choses intéressantes. On y voit, par exemple, les objectifs monstrueux, véritables canons et obusiers construits par l'ingénieur Chevallier, le premier appareil panoramique inventé par Brandon-Braun ; des épreuves en gélatine sur métal. Les premières recherches pour la photographie du mouvement sont représentées par le fusil photographique de M. Marey, qui donnait douze images à la seconde et par les diverses combinaisons imaginées par le même inventeur avant d'en arriver à son chronophotographe actuel. On retrouve aussi la trace des expériences faites, dans le même ordre d'idées à la Salpêtrière, par M. Albert Londe. Toute l'histoire de l'application des propriétés de la gélatine bichromatée est représentée par une vitrine qui contient des épreuves obtenues par les procédés dus aux recherches de Poitevin. Les premières photographies en couleurs obtenues par Ducos du Hauron voisinent avec des épreuves panoramiques leurs contemporaines.

La section scientifique n'est pas moins intéressante et évocatrice de patientes recherches. L'observatoire de Meudon montre, entre autres choses, de très belles épreuves représentant la surface solaire photographique en 1877. Plus loin, nous apercevons les belles photographies lunaires dues à MM. Levy et Puiseux dont nous trouvons d'autres spécimens, de magnifiques dispositifs, dans l'exposition particulière de MM. Lumière frères. M. Deslandes s'est livré à de récentes études sur la chromosphère, il en montre les derniers résultats. Dans le voisinage, nous rencontrons le photogrammètre, le photohéliographe, le photothéodolite du colonel Laussedat et des tableaux montrant diverses applications de la photographie au lever des plans. La photographie en ballon n'a pas été oubliée non plus, mais nous ne voyons que des épreuves assez anciennes, et les progrès réalisés récemment dans la photographie aérienne ne sont pas montrés d'une façon assez complète. Enfin, l'observatoire

météorologique de Trappes expose une série de tableaux consacrés à la mesure photogrammétrique des nuages.

Malgré tout, la section scientifique donnerait une faible idée de l'énorme labeur de nos savants si l'on se contentait d'examiner les quelques panneaux où figurent les divers appareils et documents que nous venons d'énumérer. Pour avoir une notion exacte des applications scientifiques de la photographie, le visiteur doit se transporter dans la classe III réservée à l'Enseignement supérieur. C'est là, entre autres choses, que l'on pourra voir divers appareils utilisés par M. Lippmann et des vues sous-marines exécutées sous la direction de M. Boutan. Quant à la photographie des couleurs par la méthode interférentielle, elle est représentée par un petit nombre de spécimens, non des meilleurs, placés dans un monocle ou stéréoscope-borne relégué dans la classe XII. Dans la section réservée aux fabricants, nous avons vu peu de nouveautés intéressantes et pas du tout de sensationnelles. Nous avons déjà donné des descriptions particulières pour quelques-uns des plus récents appareils, nous en avons noté quelques autres dont nous parlerons prochainement.

(A suivre)

Albert REYNER.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 Août au 1^{er} Septembre 1900

NICE, cutter <i>Bonifazio</i> , ital., c. Cucurinia,	sur lest.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Désiré</i> , fr., c. Mallet,	bois.
SANREMO, yacht à voiles <i>Ami-Lolo</i> , monég., c. Marcénaro,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	—
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—

Départs du 26 Août au 1^{er} Septembre

MARINA CARRARA, cutter, <i>Bonifazio</i> , ital., c. Cucurinia,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
Id. b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	—
SAINT-TROPEZ b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	—

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mardi, onze septembre courant, à deux heures du soir, dans une chambre au troisième étage d'une maison sise square Nave, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers tels que : lits en fer, armoire à linge, chaises, tables, fauteuils, glaces, lingerie, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi 12 septembre 1900, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants s'il y a lieu, dans un magasin sis à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard des Moulins, villa Eugénie-Louise, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et marchandises, dépendant de la faillite de la dame Marie-Honorine Martin, épouse Lagarde, couturière à Monte Carlo, consistant notamment en : grande vitrine, comptoir, bureau, chaises, glaces, canapé, lustre à gaz, armoire à glace, table de nuit, commode, costumes pour dames, robes, jupons, blouses, étoffes en drap et en laine, dentelles, soie, satin, ruban, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le

Juge-Commissaire de la faillite de la dame Lagarde, en date du 13 juillet dernier, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION
APRÈS DÉCÈS
SANS PRISE DE QUALITÉ

En l'étude, et par le ministère de M^e BLANC, notaire. Le samedi vingt-deux septembre, mil neuf cent, à trois heures de l'après-midi.

D'un fonds de commerce de chaussures dénommé *A Jeanne d'Arc*, exploité à Monaco, rue Grimaldi, n° 40, maison Chêne.

En exécution d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du sept août mil neuf cent.

A la requête de :

Madame Eulalie-Asilia-Flavie AULAGNE, marchande de chaussures, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Léon BERTRAND.

Agissant aux mêmes qualités, que celles énoncées en l'intitulé de l'inventaire dressé après le décès de M. Bertrand, son défunt mari, par M^e Blanc, notaire, suivant procès-verbal en date au commencement du vingt-six juillet mil neuf cent.

En présence ou eux dûment appelés des héritiers de M. Bertrand susnommé.

DÉSIGNATION :

Le fonds de commerce de marchand de chaussures à vendre comprend :

La clientèle ou achalandage.

Le matériel et mobilier industriel servant à l'exploitation.

Et le droit au bail des lieux où il est exploité.

Entrée en jouissance au jour de l'adjudication.

Mise à prix :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix, outre les charges, de **1,500 francs**.

Et avec obligation pour l'adjudicataire de prendre les marchandises existant en magasin au jour de l'entrée en jouissance, suivant l'estimation de l'inventaire, qui a été fait par un expert.

Paiement comptant.

Consignation pour enchérir **500 francs**.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

- MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
- JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
- GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
- PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
- FOURNITURES DE BUREAUX
- PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS
- GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
- CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
- CRAVATTES. — CHAUSSURES FINES
- OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
- ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
- ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de **ROBES et MANTEAUX**, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

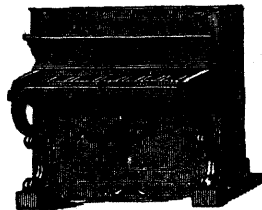
S'adresser à M. Croco, syndic.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{re} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
t Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

EXPOSITION UNIVERSELLE

VACANCES DE 1900

TRAINS SPÉCIAUX DE NICE A PARIS

A l'occasion de l'Exposition Universelle et des Vacances, la C^{ie} P.-L.-M. mettra en marche, pendant le mois de septembre, deux trains spéciaux, à prix réduits, composés de voitures de 2^e et 3^e classe.

1^{er} TRAIN

Aller : départ de Nice, le 5 septembre.

Retour : départ de Paris, le 15 septembre.

2^e TRAIN

Aller : départ de Nice, le 17 septembre.

Retour : départ de Paris, le 27 septembre.

Prix (aller et retour) : 2^e classe, 55 francs — 3^e classe, 34 francs.

Pour tous autres renseignements, voir les affiches et prospectus publiés par la Compagnie.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.